

PROJET PÉDAGOGIQUE

POLE ANIMATION – PREVENTION 2022

« ESPACE JEUNES »

L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil municipal d'adolescents dont les animateurs participent aussi à l'animation de proximité auprès d'enfants et d'adolescents dans différents quartiers de la ville. Les objectifs de ce projet pédagogique reposent essentiellement sur l'épanouissement des jeunes, en prenant en compte les besoins spécifiques à chaque tranche d'âge. Le jeune doit être dans une démarche de socialisation et citoyenne.

I - LES CONSTATS

C'est à partir des constats suivants que les projets éducatif et pédagogique sont élaborés:

- ✓ Un potentiel de jeunes qui ne fréquentent pas ou peu les structures institutionnelles et associatives.
- ✓ Des ressources institutionnelles et associatives socio-éducatives, culturelles et sportives existantes.
- ✓ De nombreux équipements de tous ordres sur le territoire.
- ✓ La nécessité d'accroître les échanges entre les structures afin de faire circuler les informations, de les croiser, d'initier des démarches communes cohérentes.
- ✓ Une fréquentation moindre du local pendant les vacances scolaires.
- ✓ Peu de lien avec les familles du fait du principe de libre adhésion et de l'éloignement géographique de certaines.
- ✓ Difficultés d'accès au local pour des jeunes issus de quartiers périphériques.
- ✓ Peu de visibilité de l'espace jeunes (locaux) et manque d'identification (actions).

II - LA FINALITÉ DE L'ESPACE JEUNES

La finalité de l'Espace Jeunes est de favoriser, l'autonomie des jeunes et la prise de responsabilités en les accompagnant vers l'âge adulte dans un esprit de citoyen responsable.

En développant 4 axes de travail : l'accueil de loisirs, l'animation de rue, la démarche de projet, et des actions de prévention primaire, l'Espace Jeunes doit être :

- un lieu éducatif et de loisirs au sein duquel les jeunes organisent des activités, des sorties...,
- un lieu d'information et de ressources pour les jeunes trouvent des réponses à leurs questionnements thématiques et généralistes : droits et devoirs, logements, santé, formation, emploi...
- un lieu d'accompagnement de projets dans lesquels les jeunes sont acteurs.

III - LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'Espace Jeune est accessible à l'ensemble des jeunes du territoire. A ce titre, il répond à plusieurs objectifs:

- ✓ Développer l'autonomie et la responsabilisation du jeune.
- ✓ Favoriser la socialisation des jeunes et les amener à devenir acteur de leurs projets, de leur vie et de la cité.
- ✓ Développer la confiance en soi et valoriser son image.
- ✓ Transmettre des valeurs telles que la tolérance, la solidarité, la citoyenneté et le respect d'autrui, des lieux et des institutions.

IV - LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

Les objectifs pédagogiques se déclinent en objectifs opérationnels :

- ✓ Développer l'offre de loisirs et d'animation en direction du public jeunes.
- ✓ Soutenir et impliquer les jeunes dans une démarche de projets.
- ✓ Valoriser cette implication cet engagement.
- ✓ Informer les jeunes et leurs parents sur les ressources locales et au-delà.
- ✓ Orienter éventuellement le jeune vers une structure plus adaptée à son accompagnement.

V - LE PUBLIC ACCUEILLI : LES ADOLESCENTS

L'Espace Jeunes s'adresse à tous les jeunes du territoire prioritairement aux 11 à 17 ans. Néanmoins une attention particulière sera portée, à travers l'animation de proximité, aux plus jeunes dans les quartiers, qui ne fréquentent pas les structures collectives.

L'adolescence, qui selon l'étymologie du mot veut dire "grandir vers", se caractérise comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte et par une série de changements qu'il est important de prendre en compte, lors de l'accueil de ce type de public :

- ✓ Changements physiques : Provoqués par un ensemble complexe de changement hormonaux, ils se traduisent par une croissance rapide de la taille et une augmentation

de la masse musculaire et adipeuse. Le corps joue un rôle important, il a un impact sur l'estime de soi.

- ✓ Changements psychiques : L'adolescent joue régulièrement avec les comportements à risque (vitesse, alcool, drogue, sexualité...) et s'oppose à l'adulte afin de construire ses propres repères, valeurs et limites. En effet, il est en permanence en interaction avec son environnement proche.
- ✓ La notion d'amitié : Les adolescents ont tendance à choisir leurs amis par rapport aux intérêts communs, aux mêmes activités (sport, danse, musique...) et mêmes croyances. Les amitiés sont plus fortes, ils échangent sur leurs sentiments profonds, leurs intimités et leurs secrets. Cette notion a un impact sur les dynamiques de groupe.

VI - LA MISE EN ŒUVRE ET LES MOYENS

Les projets de l'Espace Jeunes se déclinent autour de 3 axes prioritaires : l'accueil de loisirs, l'animation de rue et la prévention primaire.

VI-1) L'ACCUEIL DE LOISIRS

A) Les objectifs

- Accueillir sans à priori tout jeune et ce quelle que soit la raison de sa venue.
- Créer un lieu attrayant et adapté au public jeune.
- Être attentif aux demandes et besoins du public accueilli.
- Être force de proposition.

B) La mise en œuvre

- En favorisant des moments de convivialité et de loisirs :
 - L'organisation de l'espace, le mobilier, les jeux doivent être attractifs et en adéquation avec les souhaits des jeunes.
 - L'organisation de sorties doit être source de plaisir, de liens et de souvenir commun.
 - En identifiant et en adaptant les besoins liés à chaque tranche d'âge.
 - Proposition d'actions variées selon l'âge des jeunes avec notamment la mise en place de séjours.
 - Attention particulière aux plus jeunes et à la mixité.
 - Responsabilisation et accompagnement vers l'autonomie.
 - Sensibilisation et prévention des comportements à risque.

C) Les moyens

- Une équipe d'animateurs composée d'un directeur, de 2 adjoints (local et animation de rue et d'une animatrice).
- L'espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00 toute l'année,
- Au moins deux animateurs sont systématiquement présents pour accueillir quotidiennement les jeunes.
- Le local, classé ERP de 5^o catégorie, est équipé de:
 - Un baby-foot
 - Un ordinateur avec connexion Internet
 - Un écran plat connecté au wifi

- Des jeux de société et des magazines
- Un espace info prévention
- Une table de tennis de table et du petit matériel sportif mis à disposition des jeunes
- Une console de jeu (PS4)
- Un coin cuisine avec frigidaire, four, plaques électriques et four micro-ondes
- Deux minibus à disposition.
- Des espaces extérieurs ouverts sont à la disposition du public accueilli: stade rouge, skate parc et le plateau sportif de l'école Herriot accessible les mercredis et les vacances scolaires.

VI -2) L'ANIMATION DE PROXIMITÉ

L'espace «du dehors» est à l'usage de tous. Cela fait de la Ville un espace de cohabitation, de coexistence et de coprésence. Cet espace public devient un lieu, lorsque celui-ci est vécu, reconnaissable et familier.

A) Le contexte

D'abord, force est de constater que bon nombre d'enfants et de jeunes sont livrés à eux-mêmes dans l'espace public et ne fréquentent plus les structures d'accueil de loisirs. La collectivité, en tant qu'acteur de l'animation de la vie locale, au-delà de l'offre de services éducatifs et de loisirs à destination d'un public attiré, peut mettre en œuvre des modes d'intervention spécifique pour le public qui occupe et investi de manière variable l'espace public.

B) Les objectifs

Les objectifs peuvent varier en fonction du public ainsi que dans le temps et l'espace:

- ✓ Créer à partir de la rue et pérenniser dans le temps un cadre structurant à travers diverses activités.
- ✓ Développer le lien avec et entre les habitants.
- ✓ Animer le territoire en prenant en compte les demandes et initiatives des jeunes.
- ✓ Réhabiliter la rue comme espace de vie et de socialisation.
- ✓ Permettre de s'approprier son quartier, sa ville, son environnement et de se situer par rapport à la collectivité et aux règles qui assurent sa cohésion.
- ✓ Favoriser la découverte et l'ouverture sur l'extérieur.
- ✓ Faire découvrir les structures d'accueil et leurs activités.
- ✓ Favoriser l'orientation du public vers des interlocuteurs et structures adaptées.
- ✓ Solliciter la participation des parents, les impliquer dans les actions ,favoriser leur présence au sein des activités.
- ✓ Favoriser une cohérence de discours et de pratiques avec les partenaires et mener des actions conjointes, créer des passerelles entre les actions de chacun.

C) La mise en œuvre

- La démarche retenue

L'animation de proximité permet aux animateurs de sortir des structures d'accueil et d'aller vers les enfants et les jeunes, là où ils se trouvent dans l'espace public, dans la rue, sur les équipements de proximité, les parkings, les terrains vagues, les aires de jeux,... Tourner dans la ville, les quartiers, entrer en contact, discuter, proposer des jeux (installer des plots pour figurer un mini terrain de sport, apporter des raquettes, dresser une table avec un parasol et y poser des livres, des BD, des magazines,...) recueillir des propositions, encourager des initiatives,.. Tout l'enjeu pour l'animateur est de savoir s'adapter tant à des individus qu'à des groupes plus ou moins constitués. Ces activités informelles dans un premier temps, pour les premiers contacts, vont progressivement se structurer et prendre une forme organisée. C'est aussi l'occasion de proposer une orientation vers un service ou une structure adaptée car, lors des discussions, peuvent apparaître divers problèmes, difficultés familiales, emploi, justice,... ou tout simplement coup de pouce sous forme d'accompagnement vers un club sportif ou une structure socio-culturelle-éducative.

Si le jeune se montre intéressé par une activité, organisée spécifiquement avec et pour eux, qui nécessitera une sortie, contact sera pris avec les parents. C'est alors l'occasion, souvent avec du porte à porte, de les rencontrer, de conforter leur responsabilité et de commencer à les impliquer dans les activités.

L'animation de proximité peut être en effet envisagée comme un moyen de questionner les interrelations et interactions qui ont lieu dans l'espace public, familial, et à (re)découvrir autrement.

L'animation de proximité, c'est l'ensemble des actions qui permettent d'aller au-devant des publics présents dans la rue afin de nouer le contact avec eux et favoriser leur participation à des activités collectives co-construites souvent sportives, culturelles ou de loisir, après être entré en contact, avoir discuté, proposer des activités et par la suite les organiser ensemble.

- Les enfants

Ils doivent être âgés de 6 à 17 ans, remplir une fiche d'inscription et fournir une copie des pages de vaccination du carnet de santé. l'enfant doit être à jour de ses vaccinations.

Gratuite en 2016, l'adhésion annuelle sera de 1 €, par enfant, à partir du 1^{er} janvier 2017.

Tout enfant se présentant dans un des lieux d'animation est autorisé à s'inscrire (avec l'accord de ses parents). Il peut fréquenter plusieurs lieux.

L'enfant est présent le temps souhaité (sauf si le parent confie l'enfant à l'animateur) pendant les créneaux définis pour participer aux animations ou bénéficier du matériel mis à disposition.

- Les lieux

L'animation de proximité couvre à ce jour 4 lieux: le plateau de sport de la Gélinerie, le plateau de sport scolaire St Exupéry, la Beaune/Magellan et Libération. Le nombre et les lieux peuvent évoluer en fonction du nombre d'enfants

inscrits.

- Le fonctionnement

Les animateurs se rendent sur chacun des 4 lieux 1 fois par semaine:

En période scolaire:

- en soirée de 16h à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- l'après-midi de 14h00 à 18h les mercredis

Pendant les vacances scolaires (sauf Noël):

- de 14h à 17h30 les lundi, mardi, mercredi et jeudi
- de 15h30 à 17h30 les vendredis

Pour respecter un équilibre, pendant la période scolaire, les animateurs se rendent 1 mercredi sur 4 dans chaque lieu, pour les soirées en période scolaire et les après-midi pendant les vacances, les animateurs consultent les enfants présents afin de fixer le rendez-vous de la semaine suivante. Ils leur remettent un papier mentionnant le jour et l'heure de son prochain temps de présence.

Le directeur de l'ACM, un des autres animateurs de l'équipe d'encadrement ou du service jeunesse vient ponctuellement en soutien de l'animateur, voire en remplacement si nécessaire.

- L'animation

Les animateurs proposent, en leur présence, du matériel et des jeux. Il joue avec, laisse jouer ou fait jouer les enfants. Plusieurs groupes peuvent séparément se retrouver dans un des 3 cas de figure sur un même temps d'animation ou de façon successive.

En cas d'intempéries, des solutions ponctuelles peuvent être proposées dans un lieu couvert à proximité (gymnase, local jeune de la Gélinerie...).

Le local de La Gélinerie pourra aussi être ouvert en fonction de la demande et des projets des jeunes. En plus du service jeunesse, le club de prévention de l'AAPIQ pourra se servir de ce local comme point d'appui à ses actions.

Des sorties en dehors du lieu d'intervention de l'animateur peuvent être organisées à pied, à vélo ou avec un véhicule (minibus, autocar,...) en fonction des projets de l'animateur et/ou des enfants. Une autorisation parentale spécifique sera sollicitée, une participation financière pourra être demandée.

Les animateurs sont munis d'un téléphone portable.

Les animateurs ont en leur possession une trousse de secours et contactent les secours en cas d'accident.

VI - 3) LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ)

l'accès à l'information doit être considéré comme un véritable droit pour tous les jeunes, sans distinction.

Le réseau information jeunesse vise à permettre à tous les jeunes, sans aucune

discrimination, l'accès à l'information, composante fondamentale de l'autonomie, de la responsabilité de l'engagement social et de la participation citoyenne, de l'épanouissement personnel, de la lutte contre l'exclusion, de la mobilité des jeunes notamment dans le cadre européen.

A) Les objectifs

Informers les jeunes sur les ressources locales dans les domaines de l'emploi, de la formation, des métiers, des loisirs, des vacances, de la santé, du logement ou encore des possibilités de voyager à l'étranger.

- ✓ Constituer un fond de documentation complet et régulièrement actualisé.
- ✓ Analyser les besoins et savoir orienter si nécessaire.
- ✓ Accompagner les jeunes dans leur démarche ainsi que dans la constitution de leur projet personnel.

B) La mise en œuvre

Situé à proximité du local, le bureau information jeunesse est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00. Il est géré par une personne référente, responsable de l'accueil, de l'orientation du public, ainsi que de l'organisation de temps spécifiques d'information sur différentes thématiques (BAFA, Job d'été, forum des métiers, etc..). Les informations générales et adresses pratiques sont mise à jour en permanence par les professionnels du réseau.

Des projets spécifiques sont mis en place par l'animatrice du Bureau d'Information Jeunesse.

A titre d'exemples :

- un forum annuel des métiers en lien avec les établissements scolaires du secondaire.
- des interventions et des permanences dans des établissements scolaires.
- la coordination et l'animation de l'exposition « 13-8, question de justice » sur le territoire.
- gestion des dispositifs « argent de poche », « sac à dos » et « FLAIJ ».
- l'informateur jeunesse vous accompagne dans le recherche de financement et le montage de vos dossiers.
- mise en place d'expositions sur le local jeunes durant les vacances scolaires.

VI - 4) LA DEMARCHE DE PROJET

A) Les objectifs

Le besoin de reconnaissance inhérent au public jeune nécessite qu'il puisse s'investir dans des projets collectifs alliant éducation, c'est à dire connaissance de soi et des autres, et culture, c'est à dire connaissance du monde. Les objectifs de la démarche projet sont :

- Promouvoir et favoriser l'expression des jeunes.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet.
- Développer la capacité des jeunes à être acteurs de leur projets.

B) La mise en œuvre

- ✓ Inciter les jeunes à prendre des initiatives :

- Accompagnement dans leur démarche de construction de projet (renseignements, prise de contacts...)
- Responsabilisation en leur mettant à disposition des temps d'écoute et de sensibilisation.
- Évaluer avec eux les actions et valoriser celles menées à leur terme.
- Création avec eux de critères d'évaluation simples afin qu'ils puissent s'auto évaluer sur les actions ou projets réalisés.
- ✓ Impliquer les jeunes dans les projets de leur territoire :
 - Sensibilisation et implication dans les événements locaux existants.

C) Les moyens

Les projets de jeunes sont initiés à partir des différentes actions menées au sein de l'Espace Jeunes. Ils peuvent être soutenus, soit dans le cadre du fonctionnement courant de l'Espace, soit avec un enveloppe budgétaire alloués à la promotion des projets jeunes. Ce dispositifs de Fonds Local d'Aide à l'Initiative des Jeunes, permet actuellement aux jeunes de partir d'une idée et de la transformer en projet réalisable. L'animatrice, du BIJ est dédiée à cette mission et aide concrètement les jeunes à constituer un dossier et prépare, avec eux, la commission devant laquelle les jeunes défendent leur projet.

VI - 5) LA PRÉVENTION PRIMAIRE

A) La démarche

La prévention primaire consiste à éviter l'apparition des situations à risque, en travaillant en amont à la réduction des facteurs de risque. Il s'agit de prévention au sens propre du terme puisque l'on intervient à la source avant même que la situation ne soit dégradée, pour prévenir cette dégradation.

La prévention primaire C'est essayer d'observer, d'anticiper et de prévenir tout comportement de mal être et d'incivilité. L'animateur doit porter une attention bienveillante, à prendre soin du jeune, à bien le traiter. Il s'agit également d'écouter, de comprendre, d'analyser et d'élaborer avec lui des réponses qui doivent l'aider lorsque surviennent des difficultés. La prévention doit s'adapter aux différents besoins du jeune par l'information, le conseil, l'orientation en allant à la rencontre du public et en dialoguant avec.

Si sa mission première n'est pas la prévention "spécialisée" au sens strict, l'Espace Jeune est bien évidemment un acteur de la prévention primaire. En effet, les animateurs, en lien quotidien avec les jeunes, sont souvent les premiers à qui les jeunes confient leurs difficultés. Il s'agit donc d'être à l'écoute dans une posture empathique, et de les aider à la résolution concrète de leurs difficultés. Parfois, il est nécessaire de passer le relais aux partenaires lorsque la situation d'un jeune dépasse le cadre de nos missions.

B) Les objectifs

- Favoriser le bien-être des jeunes
- Donner une information sur la prévention des risques,
- Aller à la rencontre des jeunes,

- Dialoguer avec les jeunes et être à leur écoute,
- Proposer des animations axées sur le bien-être et le développement des jeunes,
- Informer sa hiérarchie des situations pouvant être alarmantes

C) La mise en œuvre.

Les animateurs du service jeunesse sont investis depuis plusieurs années dans une démarche de prévention primaire locale.

Ainsi ils sont formés à l'animation des expositions « 9/13 moi jeune citoyen » et « 13/18 questions de justice »

Toutes ces actions font du Service Jeunesse de la ville de Rochefort un acteur reconnu, par les établissements scolaires et les structures partenaires, dans le champ de l'animation et de la prévention.

Des projets ponctuels spécifiques sont mis en place par l'équipe d'animation de l'Espace Jeunes.

VII – L'ÉQUIPE

Le rôle de l'animateur

La place de l'animateur revêt une importance capitale. En effet sa mission éducative consiste à écouter, aider et accompagner le jeune dans sa construction personnelle, en complément de son environnement familial, social et scolaire.

Il est garant de la mise en place et application du projet pédagogique.

Il est force de propositions et initiateurs de projets vers les jeunes

Il est partie prenante des initiatives de concertation à l'échelle du territoire.

Il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

En conséquence, il doit avoir une posture adaptée en présence des jeunes. Il doit donc avoir un savoir faire et un savoir être, il doit être disponible et à l'écoute. Enfin, il doit savoir faire preuve d'anticipation.

- Composition de l'équipe de l'Espace Jeunes:
 - 1 responsable 1ETP
 - 1 animatrice du BIJ 1 ETP
 - 1 animatrice de l'accueil de loisirs 1 ETP
 - 1 animateur de proximité 0,5 ETP
 - Divers vacataires sur les périodes de vacances.

VIII- L'ÉVALUATION

En partant des présupposés qu'évaluer c'est se mettre en cause, qu'évaluer permet de réajuster ses objectifs et donc, qu'évaluer permet d'aller vers une meilleure efficacité, l'évaluation de notre action prend une signification importante.

Afin d'évaluer la pertinence des actions menées, il est important de réaliser des bilans et des évaluations.

L'auto-évaluation est indispensable pour s'interroger sur notre démarche pédagogique et éducative.

L'évaluation en équipe nous permet de réajuster les orientations pédagogiques et éducatives ainsi que de déterminer d'autres axes de travail et des projets à venir.

L'équipe d'animation met tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le présent projet.

IX- LE CADRE JURIDIQUE

Les actions de l'accueil de loisirs et de l'animation de proximité sont développées dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) multi sites, déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.